



**HAL**  
open science

# Victimation et sentiment d'insécurité dans trois villes de l'agglomération marseillaise

Laurent Mucchielli, Emilie Raquet

## ► To cite this version:

Laurent Mucchielli, Emilie Raquet. Victimation et sentiment d'insécurité dans trois villes de l'agglomération marseillaise. Laurent Mucchielli, Émilie Raquet,. Délinquances, police, justice. Recherches à Marseille et en région Paca, Presses Universitaires de Provence, 2016, Sociétés contemporaines, 979-10-320-0055-7. hal-01311620

**HAL Id: hal-01311620**

**<https://hal.science/hal-01311620v1>**

Submitted on 21 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Chapitre 4

Laurent Mucchielli

Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France



Laboratoire méditerranéen de sociologie  
UMR 7305 - Aix Marseille Université - CNRS  
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme  
5 rue du Château de l'Horloge, BP 647  
13094 Aix-en-Provence  
<http://lames.cnrs.fr>

## Chapitre 4 -

# Victimation et sentiment d'insécurité dans trois villes de l'agglomération marseillaise

Laurent MUCCHIELLI, Émilie RAQUET

### 1. Méthodologie

Entre 2012 et 2014, l'Observatoire Régional de la Délinquance et des Contextes Sociaux (ORDCS) a réalisé trois enquêtes en population générale dans des villes de différentes tailles du département des Bouches-du-Rhône. Il s'est agi d'une petite ville, Septèmes-les-Vallons (10 600 habitants), d'une ville de taille moyenne, Aubagne (46 600 habitants) et d'une grande ville, la capitale de la région - et deuxième ville de France -, Marseille (environ 860 000 habitants). Ces trois communes sont limitrophes et font ainsi partie de la même agglomération.

L'objectif premier des enquêtes de victimation est de connaître les faits de délinquance dont les ménages ont pu être victimes même s'ils n'en ont pas informé les autorités, d'identifier les principaux facteurs statistiques de la victimation et de rechercher des profils éventuels de victimes. Ces enquêtes interrogent également les relations (ou l'absence de relations) entre l'expérience réelle de la victimation et le « sentiment d'insécurité », en distinguant sous ce vocable d'une part les opinions générales sur la sécurité et d'autre part les peurs personnelles, au domicile ou dans son quartier<sup>1</sup>.

Les deux premières enquêtes ont eu lieu dans le cadre de diagnostics locaux de sécurité demandés par les villes, l'enquête sur Marseille est une initiative de l'ORDCS. La première enquête a été réalisée en 2012 sur la commune de Septèmes-les-Vallons et portait sur les victimations subies au cours de l'année précédente (2011) ; 458 habitants de 15 ans et plus ont été interrogés. L'enquête d'Aubagne a été réalisée en 2013 et portait sur les victimations subies l'année précédente (2012) ; 1 330 habitants de 15 ans et plus ont été interrogés. Enfin l'enquête sur Marseille a été réalisée en 2014 et interrogeait les faits subis, non pas la dernière année comme pour les précédentes enquêtes, mais sur les deux dernières années (2012 et 2013) ; 2 908 habitants de 15 ans et plus ont été interrogés. Afin que les résultats de cette dernière enquête soient comparables avec ceux des deux autres, nous avons naturellement isolé dans l'enquête à Marseille les victimations subies au cours de l'année précédant l'enquête, soit uniquement l'année 2013.

#### 1.1. Questionnaire

Le questionnaire utilisé dans ces trois enquêtes s'inspire largement de celui utilisé dans les enquêtes réalisées en région parisienne par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France et, plus largement, de la méthodologie de ces enquêtes introduites et

---

<sup>1</sup> Sur cette tradition de recherche, cf. P. Robert, R. Zauberman, *Mesurer la délinquance*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2011.

perfectionnées en France depuis les années 1980 par les chercheurs du CESDIP<sup>2</sup>. Nous en avons conservé l'essentiel, afin que les résultats demeurent comparables. Le questionnaire a cependant été retravaillé en simplifiant certaines questions (supprimant certains détails qui nous semblaient inutiles) et surtout en introduisant de nouveaux items tant sur la victimation que sur le « sentiment d'insécurité ». Nous avons ainsi ajouté des questions qui nous paraissaient indispensables, non traitées jusque-là dans des questionnaires sans doute trop guidés au départ par la volonté de comparer les déclarations des habitants avec les données d'enregistrements institutionnelles, passant du même coup à côté de certains types de victimation que les institutions occultent mais qui n'en sont pas moins importantes dans la réalité, en particulier pour les habitants des quartiers populaires. En plus des victimations habituellement interrogées (violences verbales, physiques et sexuelles, vols et cambriolages, vandalisme et escroquerie<sup>3</sup>), nous avons ainsi décidé de prendre en compte les discriminations considérées comme des violences morales ou psychologiques (la question est : « *Avez-vous été victime d'une discrimination ? Par discrimination, nous entendons, les discriminations selon la couleur de peau, la religion, les opinions politiques, le handicap, le sexe, l'âge ou l'orientation sexuelle* ») et les violences institutionnelles (la question est : « *Avez-vous été victime de violences verbales ou physiques de la part d'un représentant d'une institution ? Le représentant d'une institution peut être : un policier, un enseignant, un contrôleur des transports en commun, un éducateur, un représentant d'une institution religieuse...* »). L'on verra dans la suite de ce texte que ces modifications sont pleinement justifiées au regard des résultats, notamment en ce qui concerne les discriminations. Nous avons par ailleurs étoffé l'analyse des opinions sur « l'insécurité » en interrogeant les personnes non pas simplement sur leurs peurs personnelles et leurs opinions générales mais aussi d'une façon plus « froide » sur leurs choix en matière de politiques de sécurité et de prévention et en sollicitant leurs avis au sujet de l'évolution de la délinquance<sup>4</sup>.

## **1.2. Passation du questionnaire**

Concernant à présent l'échantillon, notre choix s'est porté sur un échantillon aléatoire donnant potentiellement à chaque habitant la même possibilité d'être interrogé, puisqu'il s'agit d'une sorte de tirage au sort d'individus ou de ménages appartenant à la population de référence. Faute

---

<sup>2</sup> Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, (UMR 8183, CNRS, Université de Versailles Saint-Quentin et ministère de la Justice)

<sup>3</sup> Les chercheurs du CESDIP avaient supprimé la question sur les escroqueries après leur première enquête de 1985, estimant que « la définition de l'escroquerie est complexe : ou bien on l'élimine, ou bien on court le risque que les enquêtés entendent par là toute attitude peu morale dans une relation d'affaires » (M.-L. Pottier, Ph. Robert, R. Zauberman, « Victimation et insécurité en Île-de-France. Les résultats de la première enquête – 2001 », Paris, IAURIF, 2002, p. 8) ; Toutefois, compte tenu d'abord de la généralisation de la carte bancaire comme moyen de paiement, ensuite de la révolution d'Internet et de la généralisation des achats en ligne, nous avons jugé nécessaire de la réintroduire dans nos enquêtes sous la forme de cette question : « *Avez-vous personnellement été victime d'une escroquerie ou d'une tentative d'escroquerie, comme l'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, une arnaque d'un serrurier ?* ». De fait, la passation de l'enquête n'a pas soulevé de difficulté particulière à ce sujet. Sur le plan des résultats, notons que près de 70% des escroqueries déclarées par les marseillais relèvent d'une utilisation ou d'un débit frauduleux de la carte bancaire, et que plus de la moitié ont été réalisées par Internet

<sup>4</sup> Nous avons ici prolongé une des questions contenues dans le questionnaire du CESDIP pour les enquêtes locales (voir une exploitation récente dans H. Heurtel, M. Carrère, *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France. Rapport final de l'enquête de 2011*, Paris, IAU-IDF, 2013, p. 13, ainsi que dans R. Zauberman, Ph. Robert, S. Névanen, D. Bon, « Victimation et insécurité en Île-de-France. Une analyse géosociale », *Revue française de sociologie*, 2013, 54 (1), p. 111-153). Si nous avons écarté les questions portant sur les marqueurs idéologiques (telle que l'opinion sur la peine de mort), nous avons en revanche introduit des questions d'opinions plus réflexives telles que : « *Si on pouvait consacrer plus d'argent au problème de la délinquance, devrait-on, en priorité : reconstruire de nouvelles prisons, aider et indemniser davantage les victimes, développer la prévention des jeunes, recruter davantage de policiers ?* ».

de pouvoir disposer d'une liste à visée exhaustive, telle que le recensement de la population de l'INSEE, et s'agissant, par ailleurs, d'une interrogation par téléphone, nous avons utilisé les « pages blanches » de l'annuaire téléphonique, assumant comme des biais non décisifs le fait que les personnes placées à leur demande sur « liste rouge » n'y figurent pas, de même que celles qui disposent uniquement d'un téléphone portable<sup>5</sup>. Le principal problème pratique rencontré est alors celui des non-réponses – essentiellement des impossibilités à joindre les personnes et des refus de répondre à l'enquête pour diverses raisons.

Les questionnaires ont donc été passés par téléphone et les réponses enregistrées au fur et à mesure grâce à la mise en place d'un questionnaire en ligne. Recrutés et formés par nos soins, les télé-enquêteurs avaient été préparés à cette difficulté croissante des enquêtes par téléphone, liée notamment à la forte augmentation des appels de type commerciaux ces dernières années, qui tend à exaspérer les habitants et génèrent parfois des arrêts de conversation avant même que les enquêteurs aient pu se présenter et expliquer la nature de leur démarche. A partir des retours d'expérience d'une dizaine de nos télé-enquêteurs de l'enquête marseillaise, nous pouvons estimer que le taux de refus atteint 60% à Marseille<sup>6</sup>. Ce qui veut dire que sur 10 appels pour lesquels une personne a réellement décroché son téléphone, seuls 4 débouchent sur le lancement d'un questionnaire.

En outre, la longueur du questionnaire (la passation durait au minimum vingt minutes, en moyenne vingt-cinq à trente minutes) a parfois conduit des habitants à interrompre la passation. Enfin, certaines personnes ont refusé de répondre à des questions jugées trop indiscretes. On notera à ce propos qu'il ne s'agissait pas des questions portant sur la victimation (y compris les violences entre proches) mais de celles portant sur l'âge, la composition du foyer, le fait d'être propriétaire ou non, le revenu et les allocations. En liaison avec la réticence à indiquer son niveau de revenu et son type de logement, certains enquêtés ont également refusé de donner le nom de leur quartier, voire le numéro de leur arrondissement. Ces réticences ont été observées dans les trois enquêtes que nous avons réalisées et nous ont contraint à supprimer certains questionnaires insuffisamment renseignés au regard des critères de redressement.

### ***1.3. Redressement de l'échantillon***

---

<sup>5</sup> Ces deux sous-catégories de personnes présentent, on le sait, des spécificités relatives. Par exemple, les personnes inscrites sur liste rouge sont globalement plus jeunes, plus diplômées et appartiennent plus souvent aux catégories sociales les plus aisées. Raison pour laquelle il existe des techniques permettant de les joindre de façon aléatoire, en augmentant de 1 ou 2 le dernier chiffre de chaque numéro de la liste de l'annuaire. Toutefois, des enquêtes antérieures ont montré que, dès lors que l'on tient compte de toutes les variables (toutes choses égales par ailleurs), la prise en compte des abonnés sur liste rouge ne changeait les résultats que de façon résiduelle (F. Beck, S. Legleye, P. Peretti-Watel, « Aux abonnés absents : liste rouge et téléphone portable dans les enquêtes en population générale sur les drogues », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 2005, 86, p. 5-29). Quant aux personnes ne disposant que d'un téléphone portable, elles posent encore d'autres problèmes, en particulier celui d'être souvent jointes non pas à leur domicile mais sur leur lieu de travail ou de loisir, ou pendant leurs déplacements, ce qui complique encore la passation des questionnaires. Beaucoup plus décisif en terme de représentativité de la population enquêtée est le problème classique (et commun à la plupart des enquêtes) de la non-interrogation des personnes ne disposant pas d'un téléphone quelconque, voire ne disposant pas d'un domicile fixe. La quasi-totalité des enquêtes passent ainsi à côté des populations les plus marginalisées socialement. En matière de victimation, les populations marginalisées socialement (en particulier celles qui vivent « à la rue ») étant généralement les plus exposées, ce dernier biais est de loin le plus décisif, il conduit à une sous-estimation chronique des victimations subies par la population dans quasiment toutes les enquêtes.

<sup>6</sup> Ce taux a été calculé à partir du rapport entre les refus catégoriques et les personnes ayant décrochées le téléphone (refus + répondants) ; les numéros non attribués et les personnes injoignables ne sont pas prises en compte dans le calcul. On peut néanmoins ajouter que pour la moitié des appels passés il n'y a eu aucune réponse.

Pour pallier ces biais de représentativité des réponses obtenues, nous avons procédé à un redressement de l'échantillon<sup>7</sup> à partir de plusieurs variables sociodémographiques. Les variables utilisées pour le redressement de l'échantillon dans l'enquête de Septèmes-les-Vallon sont le sexe, l'âge, l'IRIS, le diplôme le plus élevé obtenu et le type de ménage. Pour les enquêtes d'Aubagne et de Marseille, les variables sont le sexe, l'âge, la situation professionnelle, le diplôme le plus haut obtenu et le type de ménage puis une variable concernant le partage du territoire, les IRIS pour Aubagne et le secteur municipal (regroupement de deux arrondissements) pour Marseille.

Ce redressement a porté sur les questionnaires exploitables après le nettoyage des bases de données. Par exploitables nous entendons les questionnaires pour lesquels les informations correspondant aux variables utilisées pour le redressement étaient renseignées.

Enfin, à l'instar de la plupart des enquêtes réalisées précédemment au niveau national (période de référence de deux ans) ou au niveau local (période de référence de trois ans, mais recalculé à deux ans, lors des comparaisons avec le national), et toujours afin de pouvoir procéder, par la suite, à des comparaisons avec ces dernières, la période de référence interrogée dans les enquêtes portent sur la dernière année civile pour Septèmes et Aubagne et sur les deux dernières années civiles pour Marseille.

## 2. Portraits de communes

Ces trois communes des Bouches-du-Rhône présentent des différences dans les structures de leurs populations. Le tableau 1 présente les informations statistiques fournies par l'INSEE à ce propos. Nous en commentons les principales.

**Tableau 1 : portrait social comparé des trois communes**

	Septèmes	Aubagne	Marseille
Population 1999	10 207	42 681	797 491
Population 2009	10 590	46 568	850 602
Variation annuelle de la population	0,40%	0,90%	0,67%
Densité 2009	593,6	848,2	3 535,0
<b>Répartition de la population</b>			
Moins de 15 ans	18,3%	17,9%	18,2%
15-24 ans	10,4%	12,1%	13,9%
25-59 ans	45,5%	45,9%	45,2%
60 ans ou plus	25,9%	24,1%	22,7%
<b>Répartition des ménages selon leur composition</b>			
Personne seule	28,1%	30,7%	39,1%
Couple sans enfant	29,2%	27,6%	21,2%
Couple avec enfant(s)	29,0%	29,2%	23,3%
Famille monoparentale	11,0%	12,6%	12,8%
Autre	2,7%	3,0%	3,6%
<b>Répartition des familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans</b>			
Aucun enfant	50,5%	44,0%	43,8%

<sup>7</sup> Le redressement permet d'appliquer des coefficients de pondération aux individus pour augmenter le poids de ceux appartenant à des groupes sous-représentés, dans l'échantillon interrogé, par rapport à la population-mère (ici l'ensemble de la population de chaque commune enquêtée), et à réduire parallèlement le poids de ceux qui sont surreprésentés. Les coefficients de pondération calculés sont appliqués à toutes les réponses du questionnaire

1 enfant	22,1%	25,1%	25,4%
2 enfants	17,9%	22,9%	19,7%
3 enfants	6,4%	6,4%	7,4%
4 enfants ou plus	3,2%	1,7%	3,7%
<b>Diplôme le plus élevé obtenu</b>			
Aucun diplôme	24,4%	23,0%	24,4%
Certificat d'études primaires	9,7%	9,3%	8,3%
BEPC, brevet des collèges	6,1%	6,2%	6,9%
CAP ou BEP	26,5%	22,1%	18,6%
Baccalauréat ou brevet professionnel	16,5%	16,9%	15,6%
Diplôme de l'enseignement supérieur court (bac +2)	10,0%	11,7%	11,2%
Diplôme de l'enseignement supérieur long (> bac +2)	6,9%	10,7%	15,0%
<b>Origines</b>			
Français	95,8%	96,6%	92,2%
Étrangers	4,2%	3,5%	7,8%
Immigrés	7,7%	7,7%	12,8%
Non immigrés	92,3%	92,3%	87,2%
<b>Taux de chômage</b>			
15-19 ans	30,5%	29,4%	36,6%
20-24 ans	27,6%	26,2%	29,0%
25-39 ans	12,8%	14,2%	18,4%
40-54 ans	12,6%	9,3%	14,0%
55-64 ans	6,2%	8,3%	11,0%
65 ans ou plus	0,0%	12,2%	5,0%
Ensemble	13,7%	13,3%	17,2%
<b>Répartition de la population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle</b>			
Agriculteurs exploitants	0,0%	0,2%	0,0%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,4%	3,1%	2,8%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,9%	6,8%	8,5%
Professions intermédiaires	14,4%	14,0%	13,2%
Employés	17,1%	19,3%	17,0%
Ouvriers	12,7%	11,2%	9,7%
Retraités	28,5%	26,7%	24,5%
Autres personnes sans activité professionnelle	18,9%	18,7%	24,2%
<b>Répartition des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le lieu de travail</b>			
Travaillent dans la commune de résidence	19,4%	49,7%	85,5%
Travaillent dans une autre commune que celle de résidence	80,6%	50,3%	14,5%
... situé dans le département de résidence	78,9%	47,1%	12,4%
<b>Revenus</b>			
Revenu fiscal de référence moyen	20 301 €	21 145 €	20 579 €
Impôt moyen	1 394 €	1 976 €	2 474 €
Part des foyers fiscaux non imposables	46,7%	48,7%	51,5%
Part des allocataires CAF	17,2%	18,9%	22,6%
Part de la population couverte CAF	48,5%	47,3%	53,3%
Part des allocataires dont ressources = 100% prestations CAF	15,6%	12,4%	22,9%
<b>Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation</b>			

Propriétaire	63,8%	47,0%	44,2%
Locataire	32,7%	49,6%	53,0%
...dont d'un logement HLM loué vide	13,3%	23,3%	16,6%

Source : Insee, RRP2009

En termes dynamiques, on observe d'abord une variation annuelle de la population plus importante à Aubagne : la croissance démographique observée dans les années 2000 y est deux fois plus forte qu'à Septèmes, plus forte également qu'à Marseille. En revanche, on ne constate pas de différences majeures dans la structure par âge, les trois communes sont plutôt similaires malgré une part légèrement plus importante de 60 ans et plus (et donc également des retraités) à Septèmes. Cette dernière commune compte davantage de couples avec ou sans enfant que Marseille et seulement plus de couples sans enfant qu'Aubagne. Au final, 50% des ménages septémois n'ont pas d'enfant. A l'inverse, on trouve davantage de personnes seules à Marseille que dans les deux autres communes : presque deux personnes sur cinq à Marseille contre trois sur dix à Septèmes et Aubagne. Il y a également un peu plus de familles monoparentales à Aubagne et à Marseille qu'à Septèmes (13% contre 11%).

A la différence de Marseille, Aubagne et Septèmes comptent une faible part de personnes étrangères (environ 4%) ainsi que d'immigrés (environ 8%). Marseille compte pour sa part 8% d'étrangers et 13% d'immigrés.

Par ailleurs, notons que la densité de population est très nettement supérieure à Marseille (environ 6 fois plus importante qu'à Septèmes).

Quant au niveau de diplôme, on observe une part plus élevée des personnes ayant obtenu le certificat d'études primaires ou un CAP/BEP à Septèmes qu'à Aubagne et Marseille. Des similitudes sont observées quant aux taux des titulaires du brevet, BEPC, du baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur court (bac+2). En revanche, on constate un taux de diplômés du supérieur bien plus élevé à Marseille qu'à Septèmes (plus de deux fois plus élevé) et qu'à Aubagne (une fois et demi plus élevé).

En comparaison de Septèmes et Aubagne, le taux de chômage est plus élevé à Marseille, toutes tranches d'âges confondues, avec une exception pour les 65 ans ou plus. Les jeunes marseillais sont particulièrement touchés par le chômage avec un taux de 37% chez les 15-19 ans et de 29% chez les 20-24 ans, ce qui signifie que presque les deux tiers des chômeurs marseillais ont moins de 25 ans. On retrouve également des taux de chômage élevés chez les moins de 25 ans à Septèmes et Aubagne avec presque trois jeunes sur cinq au chômage.

La répartition de la population par catégories socioprofessionnelles présente également quelques spécificités pour chacune des trois communes. On retrouve un peu plus d'ouvriers et de retraités à Septèmes que dans les deux autres villes, un peu plus d'employés à Aubagne et enfin un peu plus de cadres et professions intellectuelles supérieures, de personnes sans activité professionnelle (autre que préretraités/retraités) à Marseille.

Du côté des revenus des habitants des trois communes, on observe que le revenu fiscal de référence moyen le plus élevé se trouve à Aubagne, ceux de Septèmes et Marseille étant relativement proches. En revanche, on note une différence importante entre l'impôt moyen à Septèmes et l'impôt moyen à Marseille (presque 1000€). Cette différence peut s'expliquer par le fait que plus de la moitié des marseillais ne sont pas imposables, à l'inverse des deux autres communes où la majorité des habitants sont imposables. A Marseille, les ressources d'un habitant sur cinq sont constituées à 100% d'allocations de type CAF.

Le statut d'occupation du logement présente également des différences. Six habitants sur dix sont propriétaires à Septèmes contre cinq sur dix à Aubagne et quatre sur dix à Marseille. A l'inverse on compte par conséquent davantage de locataires à Marseille. Mais le statut social



des locations peut varier du tout au tout. De fait, c'est à Aubagne et non à Marseille que l'on trouve le plus fort taux de locataires HLM (23%, contre 17% à Marseille et 13% à Septèmes<sup>8</sup>). A ces critères démographiques et socioéconomiques traditionnels, il convient d'ajouter une autre information importante pour l'analyse de notre enquête, relative au lieu de travail des habitants. En effet, selon que ces derniers travaillent ou non dans la commune où ils résident, les victimations qu'ils déclarent en journée, sur leur lieu de travail, prennent une signification différente. On constate ainsi un fort déplacement pour les habitants de Septèmes où seuls 19% des actifs occupés travaillent sur le territoire de la commune. A Aubagne, c'est la moitié des habitants. Enfin, à l'opposé de Septèmes, plus de 85% des marseillais travaillent sur le territoire de leur commune. De par la proximité géographique entre ces trois villes et la concentration des administrations ainsi que des sièges sociaux d'entreprises, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'une large partie des septémois et des aubagnais déclarant travailler dans une autre commune des Bouches-du-Rhône se rendent à Marseille pour cela.

En conclusion sur ces informations statistiques générales, retenons notamment que la population de Septèmes est à la fois plus âgée et moins diplômée, que Marseille est plus dense, compte davantage d'étrangers et d'immigrés, davantage de chômeurs, davantage de pauvreté mais aussi davantage de cadres et professions supérieures, enfin que la mobilité domicile-travail est plus forte à Septèmes que dans les deux autres communes.

### 3. Hiérarchie des victimations

Le tableau 2 présente les taux de victimation dans chaque commune enquêtée (Septèmes pour l'année 2011, Aubagne pour 2012 et Marseille pour 2013). Précisons que, compte tenu d'une différence très importante que nous venons d'établir à propos du lieu de travail, il s'agit seulement des victimes qui l'ont été *dans leur commune de résidence*. Précisons également que le tableau que nous allons commenter présente à la fois des moyennes et des intervalles de confiance, seule façon scientifiquement convenable de traduire la précision - ou plutôt l'imprécision - statistique des résultats d'enquête<sup>9</sup>. Si les moyennes proposées donnent un ordre de grandeur approximatif, elles ne constituent en aucun cas une mesure précise de la réalité. Parler en termes d'intervalles de confiance permet de rappeler la fourchette dans laquelle cette réalité (cette valeur, en terme statistique) se situe « très vraisemblablement ». Pour les mêmes raisons de prudence et d'honnêteté scientifiques, l'on se doit d'établir un intervalle de confiance en choisissant un risque d'erreur : on utilise ici un intervalle de confiance à 95% (faisant donc le choix d'un risque d'erreur à 5%).

**Tableau 2 : la hiérarchie des victimations dans les trois communes**

	Septèmes		Aubagne		Marseille	
<b>NON VICTIME</b>	72,9%	[68,8% ; 76,9%]	62,5%	[59,8% ; 65,3%]	61,6%	[59,8% ; 63,4%]
<b>VICTIME</b>	27,1%	[23,1% ; 31,2%]	37,5%	[34,7% ; 40,2%]	38,4%	[36,6% ; 40,2%]

<sup>8</sup> Ces deux communes ne respectant donc pas le taux légal de logement social par commune (20%)

<sup>9</sup> L'on sait que nombre d'instituts de sondage ne s'embarrassent hélas pas de cette rigueur scientifique et proposent tous les jours au débat public des mesures très précises (chiffres donnés avec souvent une décimale après la virgule) sur la base d'enquête dans lesquelles les échantillons sont tellement petits et les modes de passation parfois tellement biaisés que les intervalles de confiance sont en réalité énormes.

Acte de vandalisme sur le véhicule	5,2%	[3,0% ; 7,3%]	13,9%	[11,7% ; 16,1%]	14,7%	[13,2% ; 16,3%]
Injures ou menaces verbales	3,4%	[1,7% ; 5,0%]	10,3%	[8,6% ; 12,1%]	14,7%	[13,4% ; 16,0%]
Vol d'objets dans/sur la voiture (ou tentative)	4,6%	[2,6% ; 6,6%]	6,6%	[5,0% ; 8,2%]	8,0%	[6,8% ; 9,2%]
Vol de deux-roues motorisés (ou tentative)	1,3%	[0,0% ; 3,7%]	6,9%	[2,5% ; 11,2%]	8,0%	[5,5% ; 10,5%]
Discriminations	7,5%	[5,1% ; 9,9%]*	4,3%	[3,1% ; 5,4%]*	6,7%	[5,8% ; 7,6%]*
Cambriolage résidence principale (ou tentative)	4,3%	[2,4% ; 6,1%]	5,9%	[4,5% ; 7,2%]	5,7%	[4,9% ; 6,6%]
Vol <i>sans</i> violence d'objet personnel (ou tentative)	1,1%	[0,2% ; 2,1%]	3,9%	[2,8% ; 5,0%]	5,2%	[4,4% ; 6,1%]
Vol de voiture (ou tentative)	4,9%	[2,8% ; 7,0%]	3,4%	[2,2% ; 4,5%]	5,1%	[4,1% ; 6,1%]
Escroquerie (ou tentative)	3,8%	[2,1% ; 5,6%]	6,0%	[4,6% ; 7,3%]	4,6%	[3,9% ; 5,4%]
Violence physique (ou tentative)	0,5%	[0% ; 1,2%]	3,7%	[2,6% ; 4,8%]*	4,3%	[3,5% ; 5,0%]
Violences institutionnelles	0,6%	[0,0% ; 1,4%]*	0,8%	[0,3% ; 1,4%]*	3,6%	[2,9% ; 4,3%]*
Vol <i>avec</i> violence d'objet personnel (ou tentative)	1,5%	[0,4% ; 2,6%]	0,8%	[0,3% ; 1,4%]	2,1%	[1,6% ; 2,6%]
Agression sexuelle (ou tentative)	0,0%	[0,0% ; 0,0%]	0,0%	[0,0% ; 0,0%]	0,5%	[0,2% ; 0,7%]

\* On ne sait pas où ces victimations se sont produites.

Note de lecture : pour chacune des trois communes, le tableau propose une moyenne et donne l'intervalle de confiance à 95 %.

De manière générale, c'est à Marseille que le taux de victimation globale est le plus élevé, avec près de 2 habitants sur 5 déclarant avoir subi une victimation dans leur ville au cours d'une année. Vient ensuite Aubagne avec un taux à peine inférieur. Le taux de Septèmes est en revanche nettement moins important, dix à douze points le séparant des deux autres villes. Voilà donc un premier enseignement général : la victimation générale à Marseille, très grande ville, capitale régionale et ville à la réputation sulfureuse en terme de criminalité, n'est pas significativement plus forte que dans une moyenne ville faisant partie de son agglomération.

### 3.1. Quatre sous-ensembles de victimations

Mais de quelles victimations s'agit-il le plus souvent derrière ces taux généraux ? Le tableau 2 distingue treize victimations. A Marseille comme à Aubagne, ce sont les actes de vandalisme sur les véhicules et les injures, insultes et autres menaces verbales qui arrivent très nettement en tête de la hiérarchie des victimations. Force est donc de constater que les habitants sont avant tout victimes de ce que l'on appelle parfois les « incivilités », c'est-à-dire les moins graves des infractions listées dans l'enquête<sup>10</sup>. Entre 13% et 16% des marseillais ont déclaré avoir été

<sup>10</sup> Nous mettons entre guillemets cette notion d'« incivilités », souvent utilisée par les acteurs institutionnels et les élus, dont on peine cependant à identifier le contenu empirique précis. Si elle peut être utile pour penser les violences verbales, elle s'applique plus difficilement aux actes de vandalisme contre des biens publics ou privés.

victimes d'un acte de vandalisme, comme d'une agression verbale. La proportion est identique à Aubagne sur le vandalisme, mais inférieure sur les agressions verbales. Quant à Septèmes, les taux y sont très nettement inférieurs (deux à trois fois moins importants) dans les deux cas. Les agressions verbales y apparaissent même moins fréquentes que les vols de voitures, les vols sur ou dans les voitures et les cambriolages. Tout se passe donc comme si ces deux types d'« incivilités » étaient plus propres au mode de vie urbain, dense et anonyme.

La principale surprise qui émerge de l'enquête à Septèmes est toutefois ailleurs : de toutes les victimations, ce sont les discriminations qui arrivent en premier, concernant une proportion comprise entre 5 et 10 % des personnes interrogées (7,5% en moyenne). Ainsi donc, dans une petite ville, plutôt tranquille au regard des problèmes de délinquance de la vie quotidienne que connaissent les grandes villes de la même agglomération, les discriminations (principalement ethno-raciales, on le verra) apparaissent comme une expérience majeure pour une partie de la population. Ceci se comprend probablement au regard de la forte ségrégation socio-spatiale qui caractérise cette petite ville et en particulier son principal quartier populaire (« La Gavotte Peyret », construit à la fin des années 1960, abritant une cité de transit ayant accueilli essentiellement une population immigrée algérienne venant des bidonvilles marseillais) regroupant 15% de la population communale, qui cumule les indicateurs démographiques, économiques et sociaux typiques des « zones urbaines sensibles » et qui se trouve tant géographiquement que psychologiquement enclavé et comme coupé du centre-ville <sup>11</sup>. A cela s'ajoute également une prégnance probablement plus forte des opinions à caractère xénophobe ou raciste, dont les scores du Front national constitue un indicateur <sup>12</sup>.

Les proportions de personnes interrogées se déclarant victimes de discriminations sont également relativement élevées à Aubagne et à Marseille, mais elles le sont toutefois moins que d'autres victimations dont on reprend la présentation dans cette analyse de la hiérarchie des victimations.

A Aubagne comme à Marseille, après le vandalisme contre les véhicules et les agressions verbales, ce sont les vols d'objets dans ou sur les voitures et les vols et tentatives de vols de deux-roues motorisés qui arrivent ensuite. Plus largement, on pourrait dire que, après les « incivilités » typiques de la vie urbaine, c'est l'ensemble formé par les vols et cambriolages qui constitue la seconde grande problématique des victimations impactant directement les habitants dans la vie quotidienne. S'ajoutent en effet ensuite les vols d'objets personnels sans violence, les vols et tentatives de vols de voitures et, dans une autre logique de prédation, les escroqueries (particulièrement prégnantes à Aubagne). Quant aux vols avec violence, largement relayés par les médias et plus durement ressentis par les victimes, ils sont en réalité beaucoup plus rares. Dans la hiérarchie présentée dans le tableau 2, on constate qu'ils viennent tout en bas de la liste, en avant dernière position, dans des proportions qui tournent autour de 2% de

---

Par ailleurs, si nombre d'études sociologiques ou psychosociologiques ont prolongé les réflexions pionnières d'Irving Goffman (*La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973) sur les « offenses territoriales » que peuvent représenter certains actes de vandalisme contre les biens publics (C. Lévy-Leboyer, dir., *Vandalism, behavior and motivations*, Amsterdam & New York, North-Holland, 1984 ; S. Roché, « La théorie de la 'vitre cassée' en France. Incivilités et désordres en public », *Revue française de science politique*, 2000, 50 (3), p. 387-412 ; M.-L. Félonneau, L. Lannegrand-Willems, « Normes adolescentes, normes adultes. Percevoir et juger les incivilités urbaines », *Bulletin de psychologie*, 2006, 480, p. 695-704), on manque singulièrement de travaux sur ceux qui visent les biens privés à commencer par les véhicules des particuliers

<sup>11</sup> Sur le volet quantitatif de cette enquête, cf. L. Mucchielli, E. Raquet, C. Saladino, « Victimation et sentiment d'insécurité dans une petite ville de l'agglomération marseillaise », *Études et Travaux de l'ORDCS*, 2013, n°7. Sur les indicateurs de la Gavotte Peyret, cf. notamment le *Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Septèmes-les-Vallons*, 2007-2009, ronéo, 42 pages (<http://sig.ville.gouv.fr/documents/cucs/CS9311.doc>)

<sup>12</sup> Au premier tour des élections présidentielles de 2012, le Front national est arrivé en tête à Septèmes avec près de 30 % des suffrages exprimés (contre 18% en moyenne nationale et 23% en moyenne dans le département des Bouches-du-Rhône). A Aubagne, il est arrivé en deuxième position avec 24% et à Marseille en troisième position avec 21%

victimes parmi les enquêtés à Marseille, autour de 1,5% à Septèmes et moins de 1% à Aubagne. Ils sont même nettement plus rares que les violences institutionnelles - autre innovation du questionnaire de l'ORDCS - à Marseille (aussi nombreux à Aubagne, plus fréquents par contre à Septèmes).

Enfin, en bas du classement, après les « incivilités », les vols et cambriolages et les discriminations, arrivent un quatrième ensemble de victimations beaucoup plus rares, même si potentiellement beaucoup plus traumatisantes, constitué par les atteintes à l'intégrité physique. Outre les vols avec violence que l'on vient d'évoquer, il s'agit des violences physiques volontaires et des agressions sexuelles. Pour ces deux derniers types de victimation les taux sont beaucoup plus élevés à Marseille et à Aubagne qu'à Septèmes. Il est toutefois difficile de dire quoi que ce soit sur les agressions sexuelles, victimation sensible par excellence dont on sait par ailleurs qu'elles sont sous-déclarées dans ce type d'enquêtes<sup>13</sup>. On retiendra donc surtout la question des violences (et tentatives de violences) physiques qui est quasi inexistante à Septèmes alors qu'elle apparaît comme un problème à étudier plus en détail à Marseille et à Aubagne.

### **3.2. Diversité du territoire marseillais**

Marseille est, on le sait, une grande ville très contrastée en termes socio-spatiaux<sup>14</sup>. La population la plus précaire est concentrée dans deux groupes d'arrondissements : d'une part les vieux arrondissements du centre-ville (le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup>), d'autre part dans ce que l'on appelle localement les « quartiers nord » (13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup>). Ceci se retrouve aussi bien sur les indicateurs socio-économiques tels que le taux de chômage et le pourcentage de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté, sur le niveau de diplôme, sur la part des immigrés dans l'ensemble de la population ou encore sur le pourcentage de familles monoparentales dans l'ensemble des ménages.

Suite aux tests d'indépendance effectués, nous pouvons dire qu'il existe des liens entre les arrondissements et neuf des treize victimations. Inversement, les quatre victimations pour lesquelles il n'y a pas de différence significative entre les arrondissements sont les vols de voiture, les vols de deux-roues motorisé, les vols avec violences d'objets personnels et les agressions sexuelles<sup>15</sup>.

Dans le détail, il se dégage les cinq constats suivants :

- Les habitants du 15<sup>ème</sup> arrondissement sont significativement plus victimes de cambriolages, de vols sans violence d'objets personnels et de violences institutionnelles que l'ensemble des marseillais. Les habitants du 15<sup>ème</sup> arrondissement semblent donc globalement plus touchés que l'ensemble des marseillais par ces types de délinquance.
- Tout comme les habitants du 15<sup>ème</sup>, les habitants du 3<sup>ème</sup> arrondissement sont significativement plus souvent victimes de violences institutionnelles que l'ensemble des marseillais.
- Les habitants du 9<sup>ème</sup> arrondissement sont significativement plus victimes d'escroqueries.
- Les habitants des 1<sup>er</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements sont significativement plus victimes de violences physiques (ou tentatives), y compris commises par un proche, que l'ensemble des marseillais interrogés.

---

<sup>13</sup> M. Jaspard, *Les violences contre les femmes*, Paris, la Découverte, 2011 ; A. Turcz, *Les oubliés. Enfants maltraités en France et par la France*, Paris, Seuil, 2010

<sup>14</sup> A. Donzel, T. Bresson, « La métropole marseillaise et ses fractures », in P. Langevin, J.-C. Juan (dir.), *Marseille, une métropole entre Europe et méditerranée*, La Documentation Française, 2007, p. 93-112 ; COMPAS, *Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Étude sur les disparités socio-spatiales du territoire*, Marseille, Région PACA, Compas, Agate, 2012, Document d'étude [en ligne], p. 90sqg

<sup>15</sup> Pour calculer si la différence observée entre le taux de victime à Marseille et le taux de victime dans chaque arrondissement est significative, nous avons utilisé un test statistique appelé « test paramétrique ».

- Les habitants des 14<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements sont significativement plus souvent victimes de discrimination.

Ainsi, il apparaît nettement que ce sont les habitants des quartiers pauvres du vieux centre et des « quartiers nord » qui sont les plus exposés à la victimation de manière générale. Ils sont particulièrement plus exposés aux vols et cambriolages d'une part, aux discriminations et aux violences institutionnelles d'autre part. Nous reviendrons sur ces contrastes sociaux dans l'analyse des profils de victimes.

### **3.3. Contextes et contenus des victimations dans les trois villes**

Les enquêtes proposent aux personnes interrogées de décrire en partie les victimations subies, et il nous faut donc vérifier si ces contextes et ces contenus de victimation sont - ou non - globalement similaires d'une ville à l'autre. On reprendra l'ordre d'exposition tiré de la hiérarchie des victimations.

Les *injures ou menaces verbales* constituent les victimations les plus fréquentes (avec le vandalisme sur les véhicules). A Septèmes et à Aubagne, la moitié des victimes déclarent avoir été victimes trois fois ou plus dans l'année (contre 29% à Marseille où cette victimation touche donc davantage de personnes mais de façon moins répétitive). Les faits sont quasiment identiques entre les trois villes. Ils se sont déroulés en journée dans 60% des cas, dans la commune de résidence des victimes dans 90% des cas (sauf à Septèmes où ils surviennent qu'une fois sur deux dans la commune). Les lieux sont donc le domicile ou ses alentours, ce qui recouvre notamment les querelles de voisinage, plus souvent en cause à Septèmes (36% des cas) qu'à Aubagne (29% des cas) et Marseille (20% des cas). Inversement, il s'agit plus souvent d'un lieu public à Aubagne (27% des cas) et surtout à Marseille (36% des cas). Le lieu de travail est également en cause dans une partie des cas, ce qui renvoie probablement à des querelles entre collègues de travail (c'est le cas dans 21% des faits à Septèmes et à Aubagne contre seulement 13% à Marseille). Les querelles d'automobilistes sont plus fréquentes à Aubagne (20% des cas d'agressions verbales) et à Marseille (28% des cas) qu'à Septèmes. Dans toutes ces altercations, les victimes ont essentiellement subi des injures. Notons cependant qu'à Aubagne, les victimes déclarent qu'il s'agissait de menaces de mort dans 17% des cas, contre 8 % à Marseille et 0% à Septèmes. Les situations de groupe ou d'individus isolés se partagent équitablement les faits. Dans la quasi-totalité des faits, on ne constate la présence d'aucune arme. Une particularité que l'on relève à Aubagne, six victimes se sont vu délivrer un certificat d'incapacité de travail d'au moins huit jours. Très peu de personnes ont informé les autorités et parmi celles s'étant déplacées, on compte 9 plaintes pour 140 affaires à Aubagne et 25 plaintes pour 540 affaires à Marseille.

**Tableau 3 : types de conflits générant des agressions verbales dans les trois communes**

	<b>Septèmes</b>	<b>Aubagne</b>	<b>Marseille</b>
Au volant (avec un autre automobiliste)	12,1%	20,0%	17,8%
Dans le cadre du voisinage	13,8%	26,4%	16,9%
Dans le cadre du travail	10,3%	21,4%	11,1%
Dans le cadre de la famille	0,0%	4,3%	2,6%

Nous avons déjà souligné l'importance des *discriminations*. A Septèmes, il s'agit même de la victimation la plus déclarée parmi les treize proposées. Dans les trois villes, il s'agit en majorité de discriminations portant sur la couleur de peau ou l'origine des victimes (43% à Septèmes, 39% à Aubagne et 59% à Marseille). Si l'on y ajoute la religion - et on suppose qu'il s'agit principalement de discriminations liées à la peur de l'Islam (voire à l'islamophobie <sup>16</sup>) -, on parvient à 55% de toutes les discriminations à Aubagne, 60 % à Septèmes et même 66% à Marseille (où les victimes se sentent discriminées surtout en fonction de l'origine, beaucoup moins en fonction de leur religion). Les autres types de discrimination ont une importance variable selon les villes (tableau 4). L'âge apparaît comme un facteur important à Septèmes mais pas du tout à Marseille. Le handicap apparaît comme un facteur important à Marseille mais pas du tout dans les deux autres villes. Le sexe et l'orientation sexuelle sont bien des motifs de discrimination mais nettement moins prégnants que les autres. Enfin, les opinions politiques apparaissent très rarement comme des motifs de discrimination dans la perception des victimes.

**Tableau 4 : les raisons des discriminations selon les victimes dans les trois villes**

	<b>Septèmes</b>	<b>Aubagne</b>	<b>Marseille</b>
Couleur de peau ou origine	42,9%	39,2%	59,4%
Handicap	2,9%	3,9%	9,6%
Religion	17,1%	15,7%	6,7%
Sexe	5,7%	3,9%	5,9%
Orientation sexuelle	2,9%	7,8%	5,0%
Age	20,0%	9,8%	3,3%
Opinion politique	2,9%	5,9%	1,7%

Tournons-nous à présent vers les diverses victimations liées à l'automobile. Concernant les *actes de vandalisme*, il s'agit dans 90% des cas de dégradations de voitures (et non de deux-roues). Les moments où ont eu lieu les dégradations ne sont cependant pas les mêmes dans les trois villes. A Septèmes, la dégradation a été commise la nuit dans la moitié des cas, et le plus souvent au domicile. A Aubagne et Marseille, les faits ont eu lieu davantage de jour et dans des lieux publics. On retrouve ici une caractéristique de la densité urbaine. Par rapport aux autres victimations concernant le véhicule, le vandalisme mobilise moins les victimes qui, dans leur grande majorité, ne se déplacent pas à la police ou à la gendarmerie. Quant au fait de saisir son assurance, il est nettement plus fort à Septèmes.

Concernant les *vols ou tentatives de vol de voiture*, les faits sont globalement similaires dans les trois villes. 3 fois sur 5, les faits se sont déroulés la nuit (entre 21h et 9h). Et presque toujours dans la ville de résidence des victimes. Dans 60 à 70 % des cas, ce sont en effet des victimations qui ont eu lieu au domicile. Et, dans des proportions équivalentes, il s'agit en réalité de tentatives de vol qui ont finalement échoué. 70% des victimes en moyenne se sont rendues à la police nationale ou à la gendarmerie pour déclarer ce fait et parmi elles, plus de la moitié ont déposé une plainte (69% à Septèmes, 59% à Aubagne et 57% à Marseille). Enfin, la majorité des victimes (presque 70% à Marseille) ont fait une déclaration auprès de leur assurance ou de leur banque.

---

<sup>16</sup> Voir à ce sujet A. Hajjat, M. Mohammed, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte, 2013 ; ainsi que le numéro spécial « Sociologie de l'islamophobie » de la revue *Sociologie*, 2014, vol. 5, n°1

Concernant les vols d'objets dans ou sur la voiture, on observe également une relative similitude des faits dans les trois villes. Là aussi les faits ont eu lieu majoritairement la nuit et dans la commune de résidence, surtout à Marseille. On déduit des résultats qu'une partie de ces vols est survenue en fin de soirée lorsque les personnes étaient sorties en ville et que c'est la raison pour laquelle, à Aubagne et Septèmes, ils ont lieu moins souvent dans la commune de résidence et plus souvent dans un lieu public. Environ 80% des faits ont été des vols réalisés, le reste étant des tentatives. A la suite de ce vol ou de cette tentative, 59% des septémois se sont rendus à la police ou gendarmerie nationale contre seulement 35% à Aubagne et 42% à Marseille. On peut donc observer de nouveau que les septémois déclarent davantage ces faits que les aubagnais et marseillais. Le taux de plaintes formellement déposées est cependant plus fort à Aubagne.

Les cambriolages ou tentatives de cambriolages se sont déroulés en majorité dans la journée et en l'absence des victimes (tableau 5). On note cependant que 37% des cambriolages marseillais se sont déroulés pendant la nuit. La majorité des faits étaient de simples tentatives à Septèmes, tentatives et faits réalisés sont équivalents à Aubagne, les cambriolages réalisés sont majoritaires à Marseille. Les cambriolages sont donc à la fois plus fréquents et plus fréquemment réalisés dans la moyenne et la grande ville que dans la petite. La majorité des victimes décrit le cambriolage comme un moment très désagréable mais qu'elles ont rapidement dépassé. Une forte minorité (environ un tiers des victimes à Marseille et à Aubagne) en reste au contraire durablement affectée. A Marseille, les victimes déclarent également plus souvent que les dommages matériels sont importants. Globalement, les cambriolages constituent donc une problématique clairement plus aiguë à Marseille et c'est sans doute aussi ce qui explique que le taux de saisine de la police y est le plus fort des trois communes (71% des victimes se sont déplacées à Marseille et, parmi elles, 60% ont déposé une plainte), de même que celui de la saisine de l'assurance.

**Tableau 5 : quelques caractéristiques des cambriolages dans les trois villes**

	Septèmes	Aubagne	Marseille
Dans la journée	70,0%	64,3%	50,0%
Victime présente au moment des faits	25,0%	7,1%	17,1%
Simple tentative de cambriolage	60,0%	47,1%	34,6%
Dommages matériels ou financiers plutôt importants	10,0%	40,0%	50,0%
Dommages psychologiques importants	5,0%	31,4%	35,0%

Les faits d'escroqueries ou de tentatives d'escroquerie sont à peu près aussi fréquents que les cambriolages (ou tentatives) dans les trois communes concernées. A nouveau, il s'agit principalement de tentatives à Septèmes et au contraire d'escroqueries réalisées à Aubagne et Marseille. Ces dernières consistent essentiellement en utilisations ou débits frauduleux de la carte bancaire et environ 40 % de ces escroqueries ont été réalisées sur internet. Les marseillais sont les plus nombreux à s'être déplacés à la police pour signaler ce fait (presque une fois sur deux). Enfin, la moitié des victimes d'Aubagne et de Marseille a fait une déclaration à son assurance, quasiment aucune à Septèmes.

Les vols (ou tentatives de vols) d'objets personnels sans violence sont trop rares à Septèmes pour qu'on puisse les analyser. A Aubagne et Marseille, ces faits ont eu lieu principalement en

journée, dans la ville de résidence et même dans le quartier de résidence pour environ 30% des victimes. Il s'agit d'un vol réalisé pour 84% des victimes d'Aubagne et 63% de celles de Marseille. Dans 40% des cas, il s'agit d'un vol de téléphone portable, d'ordinateur ou d'un autre appareil High-tech. Dans 16% des cas à Aubagne et 27,5% à Marseille, il s'agit d'un vol de sac, bagage ou portefeuille, ce qui engendre un taux presque équivalent de vol de carte bleu ou chéquier, objets se trouvant en général dans un sac ou portefeuille. Environ la moitié des victimes à Aubagne et un tiers à Marseille considèrent le dommage matériel comme important. Environ également la moitié des victimes se sont rendues à la police ou gendarmerie nationale, et plus de la moitié d'entre elles a ensuite déposé une plainte.

Les vols (ou tentatives de vols) d'objets personnels avec violence sont nettement plus rares, sauf à Septèmes mais les effectifs sont trop faibles pour tenir ce résultat pour acquis (le tableau 6 ne présente ainsi des données que pour les deux autres villes). Ces vols se déroulent majoritairement dans la journée et dans la commune de résidence pour les trois quarts des victimes. Le lieu des faits est assez différent dans les trois communes enquêtées. Il concerne principalement un lieu public à Septèmes, principalement le lieu de travail ou ses alentours à Aubagne et à nouveau majoritairement un lieu public à Marseille. Les victimes d'Aubagne signalent également plus souvent que le vol (ou sa tentative) avec violence a eu lieu dans les transports en commun et les victimes de Marseille signalent un peu plus souvent qu'ailleurs (13,5% des cas) que le vol ou sa tentative a eu lieu à leur domicile. A Aubagne, il s'agit d'abord de vols de sacs, bagages ou portefeuilles (50% des cas) puis de vols de téléphones portables et autres objets high-tech (33%). A Marseille, 61% des victimes se sont vues dérober de l'argent, une montre ou encore des bijoux et 25% un sac, bagage ou portefeuille. A la différence du vol sans violence, le vol avec violence est plus souvent commis par plusieurs agresseurs (sur une victime seule le plus souvent). La quasi-totalité des agresseurs n'étaient pas armés à Aubagne, contre seulement une petite moitié d'entre eux à Marseille (où il s'agit exclusivement d'armes blanches). La moitié des victimes marseillaises a reçu des coups et près de 30% se sont vues délivrer un certificat d'ITT d'au moins huit jours, signe que l'agression était sévère. La moitié des victimes déclarent un dommage matériel et financier plutôt important. Une proportion identique s'est rendue à la police ou gendarmerie nationale et a ensuite déposé une plainte. Au final, on remarque donc que la problématique des vols avec violence est plus prégnante et plus grave dans la grande ville (Marseille).

**Tableau 6 : quelques caractéristiques des vols avec ou sans violence à Aubagne et Marseille**

	Vols sans violence		Vols avec violence	
	Aubagne	Marseille	Aubagne	Marseille
Dans la journée	59,6%	60,8%	75,0%	60,4%
Victime dans le quartier de résidence	28,8%	32,3%	18,8%	42,7%
Simple tentative de vol	13,5%	33,2%	25,0%	24,0%
Agresseurs multiples	Question non posée	Question non posée	43,8%	53,1%
Armes à feu	Question non posée	Question non posée	0,0%	0,0%
Sacs, bagages ou portefeuille volés	13,5%	17,1%	37,5%	17,7%



Téléphones portables, ordinateurs ou autre appareil High-tech volés	36,5%	25,3%	25,0%	14,6%
---	-------	-------	-------	-------

Viennent enfin les victimations les plus rares, les *violences physiques (ou tentatives)* et les *agressions sexuelles (ou tentatives)*. Nous donnerons ici moins de détails dans l'ensemble car ces victimations sont rares et les effectifs sont donc trop faibles dans nos enquêtes. Au final, seule l'enquête sur Marseille est ici véritablement exploitable dans le détail. Il en ressort qu'il s'agit d'une victimation qui s'est répétée dans l'année dans la moitié des cas. Le moment de la journée est peu discriminant, jour et nuit s'équilibrant. Dans 90% des cas, les faits se sont déroulés à Marseille, et dans le quartier de résidence des victimes une fois sur deux. Dans 38% des cas, l'agression a même eu lieu au domicile. La victime a été frappée à coups de poing dans 40% des cas, bousculée ou poussée dans 28% des cas et giflée dans 14% des cas. Dans environ 60% des cas, il y avait qu'un seul agresseur et dans les trois quarts des cas aucune arme n'a été utilisée. La victime était le plus souvent seule (55% des cas). Son agresseur lui était inconnu dans environ 40% des cas. Dans la majorité des cas restant, il s'agissait d'un proche, d'une simple connaissance ou bien du conjoint (12% des cas déclarés renvoient ainsi à de la violence conjugale). Une partie de ces altercations s'apparentent à des bagarres dans lesquelles auteurs et victimes ont échangé des coups (environ 30% des victimes déclarent avoir également frappé leurs agresseurs en retour). Les victimes déclarent avoir bénéficié d'un certificat d'incapacité de travail d'au moins huit jours dans seulement 1 cas sur 10, mais elles sont environ un quart à estimer que ces violences ont eu des conséquences durables sur leur santé. Au final, seul un quart des victimes se sont déplacées à la police ou gendarmerie et 12% à la police municipale. Seules 33 plaintes et 6 mains courantes ont été déposées dans les 163 cas recensés. Avec un taux de plainte d'environ 20%, les violences physiques représentent donc une victimation peu déclarée.

**Tableau 7 : éléments sur les violences physiques à Marseille**

	Marseille	
Au domicile	63	38,7%
Agresseur unique	96	58,9%
Sans arme	120	73,6%
Agresseur connu	85	52,1%
ITT égale ou supérieure à 8 jours	18	11,0%
Agresseur blessé en retour	47	28,8%

Victimation les plus rares parmi celles qui sont déclarées par les victimes, les *violences sexuelles ou tentatives* ne totalisent que 19 faits à Marseille (et aucun à Septèmes et à Aubagne). Sur ces 19 faits, 11 se sont déroulés la nuit, 8 dans le quartier de résidence de la victime, 9 à son domicile et 5 dans un lieu public. Dans 15 affaires sur 19, il n'y avait qu'un seul agresseur. Dans 14 cas sur 19, le ou les agresseurs n'étaient pas armés. Il s'agissait d'un inconnu dans 11 cas sur 19, du conjoint dans 5 cas. 7 victimes sur 19 se sont vues délivrer un certificat d'ITT d'au moins 8 jours et dans 12 cas sur 19 elles estiment que cette agression a eu des conséquences durables sur leur santé. A l'inverse des violences physiques, on remarque que ces faits ont été

fortement déclarés : 16 victimes sur 19 se sont rendues à la police ou gendarmerie nationale et elles ont déposé une plainte dans tous les cas.

Pour finir, examinons les *violences institutionnelles*, à savoir les violences subies par les citoyens de la part d'un représentant institutionnel<sup>17</sup>, qu'elles soient verbales ou physiques. Les faits sont rares là aussi : on en recense 5 à Septèmes et 10 à Aubagne, s'agissant exclusivement de violences verbales, principalement de propos humiliants. A Marseille, l'enquête recense en revanche 119 faits, ce qui permet d'en faire une rapide analyse. Ces faits sont survenus une seule fois dans l'année pour la moitié des victimes. Pour l'autre moitié, il s'agit donc d'une victimation qui s'est répétée à plusieurs reprises. Il s'agit essentiellement de violences verbales (80% des cas) mais parfois aussi d'un mélange de violences à la fois physiques et verbales (20% des cas). Lorsque l'information est renseignée, il apparaît que l'auteur de ces violences institutionnelles est un policier (national) ou un gendarme dans plus d'un tiers des cas, un contrôleur des transports en commun dans 15% des cas et un agent de sécurité dans 9% des cas. Dans ce tiers de cas où c'est un policier qui est cause, les violences ont eu lieu le plus souvent lors qu'un contrôle routier. Les violences verbales subies consistent en des propos humiliants pour 43% des victimes, des injures pour 31% et des menaces dans 13% des cas. Les violences physiques consistent quant à elles essentiellement en des bousculades (40% des cas) ou des coups de poing (40% des cas également). Il s'agit le plus souvent de coups légers. Enfin, et l'on s'y attendait, ces violences institutionnelles sont très peu dénoncées : seules 16% des victimes se sont rendues à la police ou gendarmerie et, parmi elles, seule 1 sur 7 a déposé une plainte.

#### **4. Portraits des victimes – comparaison des trois enquêtes**

Dans chacune de nos enquêtes, nous avons cherché à savoir s'il existait (ou non) des « profils types » de victimes, selon les différentes formes de victimation, voire toutes victimations confondues. Pour ce faire, nous avons testé les corrélations statistiques existant entre le fait d'avoir été victime et un certain nombre de variables sociodémographiques, de contextes, de peurs ou encore d'opinions. Nous en avons dégagé un certain nombre de liaisons statistiquement significatives entre des variables que nous allons à présent commenter, en rappelant bien qu'une liaison entre deux variables ne signifie pas qu'elles entretiennent une relation de cause à effet, elles peuvent par exemple être toutes les deux les effets d'une troisième variable<sup>18</sup>. Nous présenterons d'abord quelques caractéristiques générales de la victimation, puis nous détaillerons un peu les profils dans les trois types de victimations les plus déclarées.

##### **4.1. Quelques conséquences fréquentes de l'expérience de la victimation**

A un certain niveau de généralité, le profil des victimes présente quelques similarités dans les trois villes enquêtées. Les victimes sont d'abord très peu nombreuses chez les personnes âgées de 50 ans et plus, les préretraités et retraités, au vu de leur part dans la population générale. A l'inverse, on constate une surreprésentation de victimes parmi les couples avec enfant(s), les familles monoparentales ainsi que les actifs ayant un métier qui les met en contact avec du public. Les victimes aubagnaises et septémoises ont en commun une autre caractéristique : une surreprésentation des diplômés du baccalauréat et de l'enseignement supérieur. Enfin les

---

<sup>17</sup> Au terme du questionnaire, le représentant d'une institution peut être « un policier, un enseignant, un contrôleur des transports en commun, un éducateur, un représentant d'une institution religieuse, etc. »

<sup>18</sup> On dira d'une relation statistique qu'elle est significative au seuil p, appelé « seuil de significativité », si la probabilité de se tromper en faisant l'hypothèse d'un lien entre les deux variables est inférieure ou égale à ce seuil. Dans notre étude, nous avons placé le seuil de significativité à 5%

victimes aubagnaises et marseillaises se rejoignent sur plusieurs autres points que l'on ne retrouve pas chez les victimes septémoises. En effet, on observe dans la moyenne comme dans la grande ville une surreprésentation des locataires et plus particulièrement des locataires en HLM.

Autre caractéristique commune aux trois villes : on compte davantage de personnes insatisfaites de leur environnement de vie parmi les victimes que les non-victimes. En effet, les victimes sont surreprésentées parmi les personnes qui considèrent que les gens bruyants, la drogue, les actes de vandalisme et les groupes de jeunes qui se rassemblent sont des problèmes assez voire très importants dans leur quartier. Les victimes sont surreprésentées parmi les personnes qui ont de surcroît été témoins de violences physiques au cours de l'année précédente. Au final, elles sont logiquement surreprésentées parmi les personnes qui souhaitent quitter leur quartier. A des degrés divers dans les trois villes, les victimes sont également plus souvent des personnes ayant déclaré avoir peur le soir à leur domicile, avoir peur pour leurs enfants et/ou avoir peur dans les transports en commun.

Enfin, à Aubagne et Marseille, lorsqu'on les interroge sur les solutions qu'elles souhaiteraient voir mises en place pour lutter contre le problème de la délinquance, les victimes se distinguent par le fait qu'elles ne partagent pas les priorités préventives placées en tête par la majorité des personnes enquêtées dans les trois communes interrogées. Chez les victimes, ce sont plutôt les opinions répressives qui dominent. Elles sont ainsi surreprésentées parmi les personnes qui préconisent d'« installer des caméras de vidéosurveillance » et de « recruter davantage de policiers » et sous-représentées parmi celles qui privilégient la « lutte contre l'échec scolaire ». Enfin, nous avons également tenté de cerner le profil des personnes que l'on peut qualifier de « multi-victimes » (ayant déclaré plusieurs victimations dans la même année). Comme les victimes en général, les multi-victimes sont plutôt jeunes (moins de 50 ans) et encore actives. De même, elles se déclarent mécontentes de leur quartier et ne s'y sentent pas bien, dénonçant aussi les gens bruyants, les actes de vandalisme, les groupes de jeunes qui se rassemblent et le problème de la drogue (dans ce dernier cas seulement à Aubagne et Marseille). Les multi-victimes sont des personnes qui ont souvent peur, que ce soit dans leur quartier, à leur domicile ou pour leurs enfants. Elles sont également surreprésentées parmi les personnes souhaitant quitter leur quartier. Enfin, ces multi-victimes ne sont pas silencieuses, elles sont en effet surreprésentées parmi les personnes ayant informé les autorités, déposé une plainte ou une main courante et fait des déclarations auprès de leur assurance.

#### ***4.2. Les victimes d'actes de vandalisme***

L'échantillon de Septèmes étant petit, une seule corrélation statistique ressort, celle d'avoir un métier mettant en contact avec le public. Cette variable est également significative pour Aubagne et Marseille. Pour Aubagne et Marseille, on note également que les victimes sont plus souvent des couples avec enfant(s), des actifs occupés (hors agriculteurs et artisans, commerçants, chefs d'entreprise) et des inactifs autres qu'élèves/étudiants et préretraités/retraités.

Les victimes d'actes de vandalisme sont également plus souvent des personnes mécontentes de leur quartier, déclarant que les gens bruyants, la drogue, les actes de vandalisme et/ou les groupes de jeunes qui se rassemblent sont des problèmes assez ou très importants dans le quartier. Les victimes souhaitant quitter leur quartier sont également surreprésentées ici.

Enfin les victimes d'actes de vandalisme sont également plus souvent des multi-victimes, en l'occurrence plus souvent que la moyenne, victimes également de vols d'objets dans ou sur la voiture ou bien victimes d'injures ou menaces verbales.

A Marseille, où notre échantillon est le plus important, deux autres variables apparaissent ici comme significatives. Les victimes d'actes de vandalisme sont ici surreprésentées parmi les

personnes déclarant qu'il faudrait « installer des caméras de vidéosurveillance » pour lutter contre le problème de la délinquance et parmi les personnes pensant que la délinquance a « beaucoup augmenté » ces dernières années.

#### **4.3. Les victimes d'injures ou menaces verbales**

Dans les trois villes enquêtées, les victimes d'agressions verbales sont plus souvent jeunes (moins de 50 ans) et ont un métier les mettant en contact avec un public. Ce sont par ailleurs plus souvent des personnes déclarant que les actes de vandalisme sont un problème assez ou très important dans leur quartier et ayant du reste été victimes d'actes de vandalisme. A Aubagne et Marseille, on observe également une surreprésentation des personnes pour qui les gens bruyants, la drogue et les groupes de jeunes qui se rassemblent sont aussi des problèmes assez/très importants dans leur quartier. On retrouve également ici une surreprésentation des habitants ayant souvent ou toujours peur le soir dans leur quartier.

Enfin, ces victimes d'agressions verbales sont plus nombreuses à citer des solutions répressives pour lutter contre la délinquance telles que « recruter davantage de policiers » et « construire de nouvelles prisons ».

Comme les victimes d'actes de vandalisme, les victimes d'agressions verbales semblent ainsi marquées négativement par ces événements et, de manière générale, elles sont plus apeurées, plus agacées par l'ambiance du quartier et plus répressives dans leurs opinions que la moyenne de leurs concitoyens.

#### **4.4. Les victimes de discriminations**

Les victimes de discriminations présentent un visage différent des précédentes. Les familles monoparentales sont surreprésentées parmi elles, tout comme les couples avec enfant(s). A Aubagne et Marseille, on constate également que les personnes sans diplôme sont surreprésentées parmi les victimes de discriminations. Les effectifs plus importants de l'enquête de Marseille permettent d'affiner ce portrait et confirment le lien avec la précarité. En effet, on retrouve une surreprésentation des personnes ayant un revenu personnel inférieur à 800€ net par mois, une surreprésentation des actifs ouvriers/employés, des chômeurs, des élèves/étudiants et des inactifs autres que préretraités/retraités. On trouve également une surreprésentation des habitants des quartiers Nord (13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements) mais également des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements (le 3<sup>ème</sup> arrondissement contenant le quartier de la Belle-de-mai, considéré comme étant le quartier le plus pauvre de Marseille) parmi les victimes de discriminations. Enfin on retrouve également une surreprésentation des locataires en HLM.

Pour le reste, les victimes de discriminations, comme les victimes précédemment décrites, sont plus souvent insatisfaites de leur environnement de vie et souhaitent plus souvent quitter leur quartier. Enfin, on retrouve également ici un phénomène de multi-victimation. Les victimes de discriminations ont été également plus souvent victimes d'agressions verbales et de surcroît plus souvent témoins d'une violence physique.

### **5. Les plaintes**

Être victime est une chose, porter plainte souvent une autre. Nos enquêtes permettent ici aussi de contribuer à cette analyse classique des décisions de report vers les autorités publiques <sup>19</sup>.

---

<sup>19</sup> Voir à ce sujet Ph. Robert, R. Zauberman, L. Miceli, S. Nevanen, E. Didier, « The victim's decision to report offenses to the police in France », *International Review of Victimology*, 2010, 17, p. 179-207.

Le tableau 8 permet de constater que le taux global de plainte est largement comparable dans les trois villes étudiées. Même s'il est un peu supérieur à Marseille, ce taux est globalement compris entre 30 et 40 % des victimations déclarées dans l'enquête. Mais il recouvre en réalité des disparités considérables selon les types de délinquance et laisse parfois également apparaître des différences importantes entre les trois villes, différences qui tiennent pour partie au fait que les actes de délinquance sont beaucoup moins « plaintés » lorsqu'il s'agit de simples tentatives.

**Tableau 8 : les taux de plainte selon les différentes victimations dans les trois villes**

	Taux de plainte parmi les victimes		
	Septèmes	Aubagne	Marseille
<b>Total sur l'ensemble des victimes</b>	<b>29,9%</b>	<b>32,7%</b>	<b>36,7%</b>
Agression sexuelle (ou tentative)	0 faits	Non posée	84,9%
Cambriolage résidence principale (ou tentative)	33,5%	55,7%	64,4%
Vol de deux-roues motorisé (ou tentative)	0,0%	46,4%	62,5%
Vol de voiture (ou tentative)	42,1%	67,4%	57,5%
Vol AVEC violence d'objet personnel (ou tentative)	59,8%	63,4%	45,0%
Escroquerie (ou tentative)	21,1%	33,5%	39,8%
Vol SANS violence d'objet personnel (ou tentative)	43,5%	59,1%	39,3%
Vol d'objets dans/sur la voiture (ou tentative)	47,8%	31,8%	34,8%
Acte de vandalisme sur le véhicule	23,0%	14,0%	22,2%
Violence physique (ou tentative)	25,0%	Non posée	20,1%
Violences institutionnelles	0,0%	0,0%	14,2%
Discrimination	0,0%	2,8%	11,1%
Injures ou menaces verbales	0,0%	5,4%	4,6%

Les agressions sexuelles sont le type de victimation le plus déclaré à Marseille (dans environ 85% des cas), sachant qu'il n'y avait pas de fait déclaré à Septèmes et que la question n'était pas posée à Aubagne. Viennent ensuite les cambriolages, les vols de deux-roues et les vols de voiture, qui font l'objet de plaintes environ deux fois sur trois. Les vols avec violence sont également majoritairement déclarés, sauf à Marseille où l'on ne parvient qu'à 45% de plaintes. Toutes les autres victimations ont, sauf exception (les vols sans violence à Aubagne) des taux de plainte inférieurs à 50%. Ces taux restent forts pour les vols sans violence, les escroqueries et les vols d'objets sur ou dans les voitures. Ils s'effondrent toutefois par la suite. Ainsi les actes de vandalisme ne sont « plaintés » qu'une fois sur quatre ou cinq, de même que les violences physiques, dont nous avons vu qu'elles sont parfois réciproques entre des auteurs et des victimes qui se ressemblent. Les violences institutionnelles et les discriminations ne font que très rarement l'objet de plaintes, parfois pas du tout (y compris à Septèmes où nous avons vu qu'il s'agit pourtant de la première victimation déclarée par les habitants). Enfin, les agressions

simplement verbales ne sont quasiment jamais déclarées par des victimes qui considèrent probablement la chose trop bénigne.

## 6. Le « sentiment d'insécurité »

Le « sentiment d'insécurité » est une notion d'usage commode mais qui recouvre pourtant des registres de déclaration très différents. On distingue couramment d'une part les préoccupations générales pour la sécurité, qui constituent un ensemble d'opinions en partie politisées, d'autre part les peurs personnelles des habitants<sup>20</sup>. Dans notre enquête, nous avons enrichi ce volet classique en développant davantage le volet « opinions », afin que l'interrogation des habitants ne se borne pas à enregistrer une déclaration impersonnelle et largement conformiste mais tente aussi de questionner des convictions personnelles. Par ailleurs, l'enquête permet d'interroger la perception que les habitants ont de leur environnement de vie et de savoir si elle est liée directement à ses opinions ou à ses peurs.

### 6.1. Ressenti dans son quartier

Le tableau 9 compare le ressenti des habitants de chaque ville vis-à-vis de leur quartier de résidence. Globalement, aucune spécificité communale ne ressort, néanmoins l'on peut noter quelques particularités. Les marseillais sont plus nombreux que les septémois ou aubagnais à trouver que les gens bruyants, la drogue, les actes de vandalisme et les regroupements de jeunes dans leur quartier sont assez voire très importants. Par exemple, pour les groupes de jeunes qui se rassemblent les marseillais sont presque deux fois plus nombreux que les Septemois à penser que c'est un problème assez/très important dans leur quartier. Ceci se comprend sans doute aisément au regard de la configuration du territoire septémois. De même, on est guère surpris de découvrir que les septémois et les aubagnais sont beaucoup plus satisfaits de la propreté et de l'entretien de leur quartier que les marseillais, compte tenu des problèmes récurrents que pose l'entretien et le ramassage des ordures dans la ville de Marseille<sup>21</sup>.

**Tableau 9 : l'opinion sur son quartier dans les trois villes**

	Septèmes	Aubagne	Marseille
<b>Les gens bruyants sont un problème</b>			
Assez/très important	25,4%	27,3%	30,5%
Peu/pas important	74,5%	72,0%	69,2%
NSP/Refus	0,2%	0,6%	0,4%
<b>La drogue est un problème</b>			
Assez/très important	21,2%	21,5%	27,9%
Peu/pas important	73,1%	76,2%	71,5%
NSP/Refus	5,7%	2,3%	0,6%
<b>Les actes de vandalisme sont un problème</b>			
Assez/très important	26,1%	31,4%	37,8%
Peu/pas important	73,2%	67,5%	62,1%
NSP/Refus	0,6%	1,1%	0,1%

<sup>20</sup> Cf. Ph.Robert, *L'insécurité en France* Paris, La Découverte, 2002

<sup>21</sup> Lire à ce sujet : P. Godard, A. Donzel, *Éboueurs à Marseille. Entre luttes syndicales et pratiques municipales.* Paris, Syllepse, 2014.

<b>Les groupes de jeunes qui se rassemblent sont un problème</b>			
Assez/très important	16,4%	20,4%	28,0%
Peu/pas important	82,5%	78,4%	71,7%
NSP/Refus	1,1%	1,2%	0,3%
<b>La propreté des rues, leur éclairage, l'entretien des bâtiments et des espaces verts</b>			
Assez/très satisfaisant	74,1%	61,7%	46,7%
Peu/pas satisfaisant	25,3%	36,6%	53,3%
NSP/Refus	0,6%	1,7%	0,1%

En ce qui concerne la présence policière dans leur quartier, les aubagnais et les marseillais ont des avis identiques, les deux tiers pensent que celle-ci est insuffisante voire inexistante. Les septémois sont un peu moins insatisfaits.

Nous avons également interrogé les habitants sur la police municipale, mais cette question n'a été introduite qu'à partir de l'enquête d'Aubagne. On constate alors que, à Aubagne comme à Marseille, près des deux tiers des habitants interrogés déclarent n'avoir jamais eu à faire à la police municipale. Quand ils la connaissent, leurs avis sont partagés, la majorité estimant toutefois que cette police municipale ne répond pas à leurs besoins à Marseille.

**Tableau 10 : les opinions relatives à la police dans les trois villes**

	<b>Septèmes</b>	<b>Aubagne</b>	<b>Marseille</b>
<b>La présence policière</b>			
Absente/insuffisante	53,1%	65,9%	65,9%
Suffisante/excessive	44,7%	31,8%	33,6%
NSP/Refus	2,1%	2,3%	0,5%
<b>A propos de la police municipale de votre ville</b>			
Elle répond à mes besoins	<i>Non posée</i>	13,8%	13,4%
Elle ne répond pas à mes besoins	<i>Non posée</i>	16,9%	22,2%
Je n'ai jamais eu à faire à la police municipale	<i>Non posée</i>	66,3%	61,9%
Autre	<i>Non posée</i>	1,8%	0,6%
NSP/Refus	<i>Non posée</i>	1,2%	1,4%

## **6.2. Les peurs personnelles**

Dans l'ensemble, et contrairement à un message souvent véhiculé par les médias et les discours politiques, la très grande majorité des habitants ne se sent pas en insécurité et ne ressent pas de peurs dans sa vie personnelle quotidienne<sup>22</sup>. Il semble toutefois que plus la commune est grande et peuplée, et plus la minorité d'habitants apeurés grandit. Ainsi, comme on peut le voir sur le tableau 11, les niveaux de peur sont presque systématiquement les plus élevés dans la grande ville (Marseille) et les moins élevés dans la petite ville (Septèmes). Reste que, même à Marseille, seuls environ 7% des habitants interrogés déclarent avoir toujours ou souvent peur à leur domicile, et un peu plus de 18% avoir toujours ou souvent peur le soir dans leur quartier.

<sup>22</sup> Cf. par exemple L. Mucchielli, « Insécurité : à quoi jouent l'ONDRP et les médias ? », *Délinquance, justice et autres questions de société*, 20 décembre 2013 [en ligne : <http://www.laurent-mucchielli.org>]

Qui sont ces habitants très minoritaires qui ont peur ? Des tests de corrélation permettent de faire ressortir quelques éléments.

Concernant d'abord les personnes ayant peur le soir dans leur quartier, il s'agit plutôt de femmes et de personnes âgées de plus de 50 ans. A Septèmes, on note une surreprésentation des femmes vivant seules avec leurs enfants (donc des familles monoparentales), tandis qu'à Aubagne et Marseille ce sont plus souvent des personnes qui vivent seules. Dans les deux cas, ce sont plutôt des femmes isolées. Comme chez les victimes, les personnes qui déclarent avoir souvent ou toujours peur le soir dans leur quartier manifestent des opinions plus répressives que préventives pour lutter contre la délinquance. Elles sont ainsi surreprésentées parmi les personnes qui privilégient le fait d'« installer des caméras de vidéosurveillance » dans les trois villes, le fait de « recruter davantage de policiers » à Aubagne et Marseille et enfin le fait de « construire de nouvelles prisons » à Marseille.

Le profil des personnes - moins nombreuses - ayant peur à leur domicile est en partie similaire. Le sexe reste la première variable importante : là encore, ce sont le plus souvent des femmes qui ont peur. L'âge paraît en revanche moins discriminant (il l'est à Aubagne, mais pas à Septèmes et Marseille). A Aubagne, une autre corrélation apparaît avec la faiblesse des revenus (surreprésentation des personnes ayant des revenus inférieurs à 1100€ par mois). Enfin, à Marseille, l'on retrouve les bas revenus surreprésentés parmi les apeurés, de même que les personnes sans diplôme, les chômeurs et les inactifs et les habitants des quartiers Nord.

Au total, il se confirme que la peur est fondamentalement liée à une série de vulnérabilités ou de fragilités individuelles et sociales<sup>23</sup>. Logiquement, elle voisine par ailleurs le plus souvent avec des opinions négatives sur son environnement de vie, avec le souhait de quitter son quartier, avec une insatisfaction relative à des forces de police jugée trop peu présentes et avec des opinions plus répressives que préventives sur le plan des politiques de sécurité.

**Tableau 11 : les peurs des habitants dans les trois villes**

	Septèmes	Aubagne	Marseille
<b>Peur quand vous sortez le soir</b>			
Jamais/quelquefois	89,7%	85,6%	80,2%
Souvent/toujours	7,9%	10,3%	18,6%
NSP/Refus	2,4%	4,1%	1,3%
<b>Peur à votre domicile</b>			
Jamais/quelquefois	96,0%	94,0%	93,1%
Souvent/toujours	3,7%	4,1%	6,8%
NSP/Refus	0,3%	2,0%	0,1%
<b>Peur que leurs enfants se fassent agresser</b>			
Oui	52,1%	57,1%	59,8%
Non	47,9%	40,9%	40,2%
NSP	-	2,1%	-
<b>Peur dans les transports en commun</b>			

<sup>23</sup> Sur ce point : L. Mucchielli, *Vous avez dit sécurité ?*, Nîmes & Paris, Champ social & Le Monde, 2012, p. 60-63. Sur les vulnérabilités sociales de manière générale, cf. S. Paugam, *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014.



Jamais/quelquefois	86,3%	93,2%	82,0%
Souvent/toujours	13,7%	6,6%	17,4%
NSP/Refus	-	0,2%	0,6%

### 6.3. Les opinions sur la sécurité

Les sondages d'opinion posent souvent la question de l'opinion générale sur la sécurité sur le mode « Considérez-vous que la sécurité est une question majeure en France ? ». Sans surprise, compte tenu de la place de ce thème dans le débat médiatico-politique, il est alors fréquent d'observer que les trois quarts, voire les quatre cinquièmes, des personnes interrogées répondent « oui ». Ce type de questionnement impersonnel nous paraît toutefois peu intéressant pour l'analyse tant il est probable qu'il suscite une réponse au fond très conformiste. Nous avons donc voulu déplacer le questionnement en tentant d'impliquer davantage les répondants et de les amener sur un terrain que l'on peut dire à la fois plus personnel et plus réflexif. Nous avons ainsi demandé aux habitants des trois villes leur avis sur les types de politiques publiques de prévention et de sécurité qu'il faudrait selon eux développer en priorité pour lutter contre la délinquance<sup>24</sup>.

Les résultats, détaillés dans le tableau 12, constituent une surprise. Dans un débat public et dans un univers télévisuel marqué par l'omniprésence du thème de la délinquance et de sa répression - qu'il suffise de rappeler la quotidienneté des films, des séries et des « reportages » consacrer au crime et à sa traque policière par les différentes chaînes de télévision -, les habitants privilégient nettement les réponses préventives sur les réponses répressives. C'est en effet la « lutte contre l'échec scolaire » qui arrive largement en tête de leurs choix, suivie par « la prévention auprès des jeunes » et l'« aide aux familles en difficulté ». « Installer des caméras de vidéosurveillance » et « recruter davantage de policiers » sont des propositions qui arrivent clairement derrière. On relève toutefois deux cas atypiques qui s'expliquent probablement par des contextes locaux : à Aubagne, la vidéosurveillance arrive en troisième proposition<sup>25</sup>, à Septèmes c'est le recrutement de policiers qui arrive en troisième position<sup>26</sup>. La proposition de « construire de nouvelles prison » est clairement celle qui recueille le moins de suffrages. On mesure ici la distance qui sépare les clichés les plus couramment entendus dans le débat public et les capacités réflexives de nos concitoyens. Quant à la proposition plus neutre consistant à aider davantage les victimes, à notre grande surprise également elle ne recueille guère de suffrage, comme si ce n'était pas le problème.

<sup>24</sup> La question est ici : « Selon vous, si l'on pouvait consacrer plus d'argent au problème de la délinquance, devrait-on, en priorité... »

<sup>25</sup> Au moment où nous avons réalisé le Diagnostic local de sécurité, se profilait une élection municipale marquée, en matière de sécurité, par un débat local sur la vidéosurveillance. Principal argument de l'opposition de droite, l'installation de cette technologie constituait une des questions que nous a posé l'équipe de gauche plurielle au pouvoir lors de la restitution de notre travail (C. Allaria, L. Mucchielli, E. Raquet, *Rapport sur le diagnostic local de sécurité, Communes d'Aubagne et la Penne-sur-Huveaune*, Les Rapports de Recherche de l'ORDCS, 2014, n°4)

<sup>26</sup> Au moment où nous avons réalisé le Diagnostic local de sécurité, la commune venait de basculer d'une zone de gendarmerie à une zone police. Les gendarmes étaient donc partis. A leur place, la police nationale avait installé un bureau de police dépendant du commissariat central du 15ème arrondissement de Marseille, qui ne fonctionnait pas le soir ni les week-ends. Lors de notre enquête, nous avons constaté que ce changement institutionnel inquiétait beaucoup la municipalité ainsi qu'une partie des habitants (L. Mucchielli, E. Raquet, C. Saladino, N. Trinquet, *Rapport sur le diagnostic local de sécurité, Communes de Septèmes-les-Vallons*, Aix-en-Provence, ORDCS, 2012, ronéo)

**Tableau 12 : les opinions relatives aux politiques de sécurité et de prévention dans les trois villes**

	<b>Septèmes</b>	<b>Aubagne</b>	<b>Marseille</b>
Lutter contre l'échec scolaire	43,6%	49,4%	39,2%
Développer la prévention auprès des jeunes	37,2%	37,2%	36,7%
Aider les familles en difficulté	18,0%	26,3%	31,4%
Installer des caméras de vidéosurveillance	20,0%	26,7%	24,7%
Recruter davantage de policiers	33,6%	20,7%	24,0%
Aider et indemniser davantage les victimes	9,0%	7,6%	12,6%
Construire de nouvelles prisons	9,9%	5,6%	12,5%

## Conclusions

Des trois villes étudiées, c'est la plus petite, Septèmes-les-Vallons, avec ses quelques 10 500 habitants, qui apparaît comme la plus tranquille. Hormis les vols de voiture, toutes les victimations traditionnelles y sont nettement moins fréquentes qu'à Aubagne ou à Marseille. A une exception près toutefois : les discriminations - principalement liées à l'origine, la couleur de peau ou la religion - sont en effet particulièrement ressenties dans une partie de la population, pour des raisons liées probablement à l'histoire et à la structure socio-sociale de la ville ainsi qu'au poids local des opinions xénophobes, comme on l'a indiqué dans le texte. Le cadre de vie est également nettement mieux perçu par les habitants à Septèmes. Enfin, ces derniers ont très rarement peur, malgré le fait qu'ils sont plus souvent retraités qu'à Aubagne et à Marseille. Insécurité et sentiment d'insécurité sont donc particulièrement faibles à Septèmes. Au passage, signalons que ces constats suscitent l'hypothèse que, dans une région où l'implantation du Front national est à la fois très forte et très ancienne, le poids de l'histoire post-coloniale et des opinions xénophobes et racistes dans l'analyse du succès électoral de l'extrême-droite est probablement plus important que dans d'autres <sup>27</sup>.

A l'inverse, la très grande ville, Marseille, expose davantage ses habitants à la victimation comme au sentiment d'insécurité. On s'y attendait compte tenu de la structure sociale de la ville et des facteurs de vulnérabilités individuelles et sociales qui y sont davantage concentrés. Toutefois, les niveaux observés ne sont que faiblement supérieurs à ceux d'une ville moyenne comme Aubagne. On est loin ici de l'image et de la réputation sulfureuse dont pâtit la cité phocéenne depuis très longtemps, et qui la fait considérer souvent comme une sorte d'anomalie française <sup>28</sup>. En y regardant de plus près, ce sont seulement les agressions verbales, les discriminations, les violences institutionnelles et les vols avec violence qui sont plus forts à Marseille qu'à Aubagne. Et ces trois dernières victimations touchent plus particulièrement les habitants des quartiers pauvres, notamment des fameux « quartiers nord » de la ville. C'est dire si ces questions d'insécurité mêlent presque inextricablement des réalités et des imaginaires, ces derniers produisant des effets stigmatisants et dramatisants qui participent très probablement à la production sociale de cette réalité.

---

<sup>27</sup> Sur ce point, cf. notamment S. Crépon, *Enquête au cœur du nouveau Front national*, Paris, Nouveau monde éditions, 2012.

<sup>28</sup> Sur ce point, cf. L. Mucchielli, *Délinquance et criminalité à Marseille : fantasmes et réalités*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2013.